

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 10

Artikel: Druey étudiant (1820-1823)
Autor: Maillefer, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-13314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DRUEY ÉTUDIANT

(1820-1823)

(Suite.)

Dans les jours qui suivent, Druey se passionne à étudier de Torquato Tasso. La lecture de la première scène le plonge « dans une haine terrible contre ce diabolique Antonio ». Le 23 décembre commencent les vacances. L'étudiant les emploie à de longues promenades, à recopier les cours manqués, et aussi à méditer :

26 décembre. A 2 heures chez moi. Jusqu'à 3, cherché à me représenter dans des cercles coordonnés égaux qui rentrent l'un dans l'autre et avec des triangles équilatéraux proportionnels à ces cercles, mes idées sur la classification des choses qui existent dans le monde et aussi la classification des sciences.

30 décembre. Fait une tournée chez les étudiants suisses avec une liste de souscription pour les engager à prendre part : 1° à un punch à frais communs dans ma chambre, le 31 décembre au soir ; 2° à un dîner en commun le 1^{er} janvier 1822. Dans le fond, je ne me souciais point ni de ce punch ni de ce dîner, du punch encore moins surtout (préférant être avec la Burschenschaft) ; mais on voulait et on ne savait ce que l'on voulait. Je n'aime point cette indécision, j'aime, ou qu'on ne veuille rien du tout ou que, si l'on veut quelque chose, que l'on se remue, que l'on agisse. C'est cette espèce de détermination dans mon caractère (souvent irrésolu sous d'autres rapports) qui m'a engagé à me mettre à la tête de cette partie que j'avais redoutée plutôt que désirée.

Je me suis aussi occupé (pendant une insomnie) à repasser dans ma tête des manœuvres militaires de l'École de bataillon. Il est des choses que je n'ai bien saisies que par ce travail actif de l'esprit qui m'a conduit à trouver moi-même les évolutions qu'il faut faire pour exécuter telle et telle manœuvre.

31 décembre. De 8 à 11 h. avec les Suisses à boire le punch ; j'en ai peut-être bu une dizaine de petits verres ; j'étais un peu excité, mais sans être ni ivre ni gris. A 11 h. j'ai été dans le café de la Burschenschaft, je me suis laissé faire des moustaches, par politique. Je m'y suis trouvé plus au large qu'avec les Suisses où je n'ai eu aucun plaisir. Au coup de minuit on est tous sortis sur

la rue, on s'est rassemblé au marché avec d'autres étudiants, on est allé porter des vivats à divers professeurs.

1^{er} janvier. Je me suis rendu à 1 h. $\frac{1}{2}$ au Prince-Charles où les Suisses avaient leur dîner de réunion. Je ne m'y suis pas plu ni ennuyé. Bu les $\frac{2}{3}$ d'une bouteille de vin vieux du Rhin, et deux verres de champagne, une tasse de café au lait. — Joyeux. — Embrassé la servante qui nous servait, à deux reprises. Revenu à la maison vers 3 heures, bien content d'être débarrassé de ce qui avait précédé. Une demi-heure chez Perrin (rangé un almanach pour cette année) puis je me suis mis à écrire dans ce livre pour hier et jusqu'à ce point... Hirschgasse où l'on dansait. J'étais triste, sombre, j'ai été promener une demi-heure au clair de lune pour me remettre. Je n'ai mangé que des pommes cuites défaites. — Grand succès avec les femmes qui s'approchaient de moi et s'éloignaient d'autres.

Le 2 janvier 1822 les cours recommencent, et le journal ramène à chaque jour à peu près le même contingent d'observations et de faits. On s'étonnera du soin que mettait Druey à noter le menu de ses repas et surtout ce qu'il buvait. On pourrait y voir un instinct gastronomique trop développé. Je crois, au contraire, que Druey devait s'observer, que les repas copieux, le vin, la bière et le café ne lui convenaient pas, ou que tout au moins il avait pris, à ce sujet, de bonnes résolutions. Il note avec conscience les écarts, mais il enregistre avec satisfaction ses efforts vers la sobriété :

Soupé avec un morceau de pain blanc (3 janvier). — Soupé comme hier (4 janvier). — Soupé, de la saucisse et des pommes de terre fricassées, trois chopos de bière (5 janvier). — Resté ce soir à la maison et soupé avec un morceau de pain blanc au lait (6 janvier). — Resté et soupé comme hier (7 janvier). — Le soir (8 janvier) j'ai soupé de pommes de terre rôties et de 3 $\frac{1}{2}$ chopines de bière. Egayé par la bière. — Resté à la maison (9 janvier) où j'ai soupé de mon pain blanc et de l'eau. — Soupé comme hier (10 janvier). — J'ai soupé (12 janvier) du cerf et des pommes de terre rôties, une chope de bière. Pendant le commers : 2 chopos de bière, 1 chopine de vin chaud, un verre de punch et deux morceaux de gâteau sec. — Soupé (13 janvier) avec un morceau de mon pain au lait. — Soupé (14 janvier) avec 4 pommes et un

morceau de pain. — Au *Max* (15) avec la B. J'ai soupé, une cotelette de veau (bien petite) et des pommes de terre rôties (bonne portion) et bu pour être en compagnie une cruche de bière. — Soupé (16) avec un demi kreutz de pain moitié blanc et un verre d'eau. — Soupé (17) avec 3 pommes à moitié cuites et un quart de kreutzer de pain. — Soupé (18) comme hier. — Soupé le soir (20) avec un morceau de pain, 4 pommes cuites et deux crues. — Soupé comme hier (21). — Chanté (21) la bière m'ayant donné par la tête. — Soupé (24) avec des pommes et du pain. — Soupé de pommes et de pain (26), fumé demi pipe de tabac. — Mangé (27) 4 pommes crues au lit, en lisant. — Soupé (28) avec des pommes cuites sur mon fourneau et du pain. — Bu 2 $\frac{1}{2}$ chopes de bière (29) fumé une pipe, mangé des pommes de terre rôties et un morceau de lièvre. — Soupé avec des pommes (30) cuites sur mon poêle. — Soupé (31) des pommes crues et du pain. — On a fait servir (février 15) des tranches de jambon, de la saucisse froide, coupée en petits morceaux, du pain avec du beurre, du fromage, de la bière. J'ai mangé trois petits morceaux de pain recouverts d'un peu de beurre ; *j'aurais bien eu appétit* pour goûter des autres mets qui me donnaient fort envie, mais comme cela ne convenait pas à mon rhume, je résistai..., j'ai mangé un petit morceau de cette saucisse d'une espèce particulière, par curiosité, un autre morceau entraîné par l'appétit des sens. — Recommencé à dîner (18 février) comme d'ordinaire, assez modérément. Mangé assez démesurément à dîner (19). Mangé vers 4 h. avec assez de voracité 8 pièces d'une espèce de beignets que la femme du logis m'a donnés à l'occasion des brandons ; bu de l'eau là-dessus, mais cela m'a pesé longtemps.

Les leçons suivent leur train ordinaire. Il y a des hauts et des bas dans l'application de l'étudiant.

Je n'ai pas eu l'énergie que j'aurais eu d'ordinaire en recommençant mes leçons (2 janvier 1822).

Février 9 (samedi). Anniversaire de la naissance du grand-duc de Bade. Point de leçons.

Février 22. Extrêmement agité parce que les leçons d'histoire du moyen âge (de Schlosser) pendant le semestre d'été prochain seront à la même heure (7-8 h. du matin) que celles de droit criminel (de Mittermayer). Je ne sais lesquelles je veux sacrifier. Les unes comme les autres me sont indispensables, tendant au but que je me suis proposé. Je penche tantôt pour les unes, tantôt pour les autres.

Mars 24. Mis en ordre et complété mon cahier d'histoire littéraire et de culture très mal écrit, de M. Schlosser, ayant dicté très vite.

Mars 25. Assisté de 7 à 8 $\frac{1}{4}$ à la leçon de Paulus sur l'histoire ecclésiastique. Cette leçon, traitée avec beaucoup de clarté et de méthode et que je possède encore tout entière, m'a extrêmement intéressé. Je me propose d'assister à ces leçons jusqu'à ce qu'elles soient finies. Je ne veux pas rédiger par écrit cette leçon pour m'habituer à conserver les choses dans ma mémoire et à ne pas rendre paresseuse ma mémoire en écrivant tout.

Druey continue les lectures allemandes, *Faust* et *Reinecke Fuchs*, de Goethe, *Geschichte eines Deutschen der neuesten Zeit*, de Klinger, « espèce de roman politique fort original », et du même auteur *der Dichtler und der Weltmann*. Cette dernière lecture lui suggéra de saines réflexions à la suite desquelles il formula sa ligne de conduite pour l'avenir. Schlosser lui prête ensuite les *Aphorismes* de Klinger, auxquels il trouve beaucoup de plaisir. Parmi les auteurs français, il lit les *Mémoires de Madame Roland*.

La lecture des journaux tient une grande place dans sa vie. Le 6 janvier 1822 il se dit « fatigué pour avoir lu les journaux politiques et littéraires ». Il constate avec plaisir l'arrivée à son cercle du *Constitutionnel français*. « Je le lirai maintenant. Auparavant je lisais l'*Allgemeine Zeitung*, la *Necker Zeitung* et le *Journal de Francfort* (mauvais),... le *Journal des Débats* (politique et littéraire) pour les articles sur la littérature et la politique, (variétés et les discussions des Chambres), le *Moniteur* pour les articles littéraires et les mélanges politiques et quelques articles curieux, et d'autres gazettes ci et là. »

Un trait caractéristique, c'est le choix de ses relations. La société des Suisses ne l'attire qu'à moitié ; il se plaît davantage avec les étudiants de la Burschenschaft. Il en raconte les fêtes :

L'orateur (président Stahy) a tenu un discours sur la circonstance (2 mars 1822) ; ce discours m'a fait une vive et salutaire impression.

14 mars 1822. Bu une cruche de bière et fumé en attendant, un gros bâton à la main, que l'on appelât les étudiants au secours de leurs camarades frappés par les ouvriers et les compagnons de métier. Cette bagarre finit assez mal. Un étudiant nommé Meyer, de Berlin, fut puni par le sénat universitaire pour avoir crié *Burschen heraus*. Il en résulta un mécontentement et une menace de grève de la part des étudiants.

Le grand ami et confident est le voisin de chambre *Perrin*, avec lequel il passe de longues heures. « Parlé avec Perrin », revient chaque jour, et souvent à plusieurs reprises. Les sujets de conversation se devinent. Deux étudiants, compatriotes et liés d'étroite amitié devaient parler surtout du pays, de leurs études, de leur avenir, et, étant donné l'esprit du temps et la tournure spéciale de celui de Druey, dissenter de *omni re scibili*. Exemples :

1822. Mars 4. Mais après 9 h. Perrin est venu. Longue dispute sur un cas où il s'agissait de savoir s'il y a présomption, insolence ou autre chose. (Quand un homme qui n'est pas de l'art ou du métier prétend en savoir sur un certain point plus que l'homme de cette profession, et qu'il manifeste et soutient cette opinion de son mieux savoir).

Mars 13. Il y a eu un tumulte d'étudiants et d'ouvriers qui ont bâtonné un étudiant... Très ému de ce que P. n'a pas voulu continuer de me raconter l'histoire de cette émeute, simplement parce que, m'ayant nommé une personne dont il y a deux du même nom, je lui ai demandé *laquelle ?*

— Cela s'entend de soi-même.

— Mais il y en a deux !

— Mais il s'entend de soi-même que c'est le Suisse.

— Eh bien ! continue, continue.

— Je ne continuerai pas avant que tu m'aies dit à quoi tu en es relativement à la personne que je t'ai nommée.

— Eh, bien, si tu ne veux pas autrement, laisse-le.

Il s'en alla en disant : « Querelle d'Allemand. »

Mars 15. Quoique je sois fâché pour P. qu'il soit obligé de quitter l'université à Paques, je ne puis me défendre d'éprouver un sentiment de satisfaction, d'être comme qui dirait débarrassé de lui quoiqu'il ne me gêne pas beaucoup. Mais je jouis déjà d'avance d'une spèce de liberté qui peut-être aura d'heureux effets sur mon développement intellectuel et moral.

Mars 23. A 4 h. $\frac{1}{2}$ prêté sept écus neufs à Monsieur de L... étudiant à Heidelberg. En général tout ce temps j'ai prêté beaucoup d'argent aux étudiants.

Mars 24. Prêté 7 fl. à Annetsberger et il est resté un moment vers moi.

Mars 27. Encore compté et empaqueté 28 fl. que je prête à Annetsberger et qui les veut envoyer chercher le lendemain matin.

Avril 15. Accompagné Perrin qui s'en va à la maison. Sa séparation ne m'a nullement affecté. Il est plutôt pour moi un bon camarade d'université qu'un ami avec lequel je sois uni par la sympathie des sentiments ni même (en une foule de points essentiels) par la conformité des opinions.

Les méditations philosophiques continuent ainsi que l'examen de soi-même, et le consciencieux bilan des bonnes et des mauvaises inclinations.

17 janvier 1822. Méditation heureuse sur les rapports entre l'homme et l'Etat, sur leur enfance, leur jeunesse, leur âge mûr, leur vieillesse et leur décadence ; sur le but de l'homme comme de l'Etat...

1^{er} février 1822. Ce fait (un acte de compassion) n'est pas le seul de ce genre dans ma vie. Si je vois que quelqu'un arrive trop tard aux leçons ou qu'il se prenne gauchement à quelque chose, qu'il dise une bêtise, qu'il se trouve embarrassé ; je rougis, je suis inquiet pour lui. J'ai reçu le don d'une grande compassion.

4 février. Commencé un cahier pour y inscrire les connaissances puisées dans mes conversations. Commencé par inscrire la conversation que j'ai eue le 3 février avec M. Schlosser.

8 février. J'ai été nommé par la B. pour être membre du comité qui doit contrôler le Vorstand. Amour propre secret que m'a fait éprouver cette nomination. Réfléchi sur les fonctions qu'exige cet emploi.

10 février 1822. Médité jusqu'à près de 11 heures. Je cherchais de nouveau une classification qui pût embrasser tout ce qui existe en ramenant toutes choses à une source commune.

15 février. ...Je veux donc suivre les voies de la vertu en tant que je le pourrai. La justice est un besoin pour moi ; je suis très regardant, très scrupuleux sous ce rapport-là, je mets avant tout la paix de ma conscience. Ainsi, la chose même considérée avec les yeux des hommes du monde, c'est un avantage, cela ne me sera pas difficile, cela me sera beaucoup plus aisé que d'apprendre à

être souple. Simplement, tout en voulant et en faisant le bien, en détournant le mal j'userai de mesures d'égards, de modération, je tâcherai de ne pas m'emporter à la vue d'une injustice parce que cela n'avance à rien. Ma maxime sera donc

fortiter in re, dulciter in modo.

20 février. La fin de l'œuvre de Klinger m'a surtout beaucoup fortifié dans mes idées d'être un homme intègre, indépendant, instruit, désintéressé. Fortement préoccupé de toutes ces idées. Mon âme était comme dans une espèce de fermentation, de ravissement, de résolution inébranlable.

28 février. Rédigé des pensées que j'avais sur la lecture de la Bible, le culte et la religion, et les inconvénients qu'il y aurait à abolir ces choses.

1^{er} mars. Rédigé le recueil de mes pensées : des idées tant à d'autres qu'à moi sur la bonté d'un gouvernement, d'une administration. Un bon gouvernement *ne consiste pas à être peu coûteux.*

22 mars. De 8 à 9, lu les billets de ma S.¹ Extrêmement touché. Beaux mouvements, transports, charité. Je disais que j'aperçois maintenant avec plus de clarté le mal et le bien, mais que la connaissance du mal me fortifie dans la croyance du bien, que jusqu'à présent ma marche a été chancelante, que je veux commencer une nouvelle époque, que je ne vivrai plus que pour mon Dieu, ma patrie et ma S.

24 mars. De 7 à 8 passées, promené par la ville avec Z... qui m'a ouvert son cœur sur ses amours ; je lui ai aussi avoué que j'en ai (ma S., ma divine S.)

Un jeune homme qui vouait tant de soin à l'examen de lui-même et qui prenait la peine de tant écrire devait mettre un soin tout particulier à sa correspondance. Les lettres ne sont pas très nombreuses, mais chacune d'elles est l'objet d'un véritable travail. L'auteur en fait d'abord le résumé, le plus souvent un brouillon, et la rédaction d'une lettre prend parfois plusieurs soirées. Voici le résumé d'une lettre écrite le 25 octobre 1820, alors que Druey arriva en Allemagne :

Etat physique — arrangement — leçons — *Voyage à Stuttgart,*

¹ Sophie, une amourette laissée au pays, dont il sera question plus loin.

à *Canstatt*, à *Ludwigsburg*¹. — Collection de tableaux de MM. Boisseret. — Occupations actuelles. — Prix des choses, dépenses. — S'il a reçu. — Professeurs, université, étudiants. — Tubingue. Adresse de Souter. — *Ma croix*. — Occupations actuelles. — Santé. — *Lectures, division du temps*. — Livres, compagnons. — Maladies, remèdes... — ...Changement de domicile. Visites reçues et rendues. — Manège. — Adresse. — Les cours vont commencer. Ceux que je suivrai. — *Met. Clossius*. — Livres. — Tempérament.

Voici le résumé d'une lettre écrite à sa mère le 28 janvier 1822 :

Réception de ses lettres et de 60 louis. — Pourquoi je n'ai pas écrit plus tôt. — Nos partages. — Ma sœur Charlotte (pension près d'Aarau et conseils). — Je me porte bien. — 20 louis pour le mois de mars. — Vœux pour le nouvel-an, salutations. — Pierre-Abram Glardon, tailleur de limes à Vallorbes (Son fils Abram-Louis).

Le soin que Druey apportait à sa correspondance est prouvé en outre par les extraits suivants de son journal :

6 janvier. Écrit à M. Piguet une lettre qui est assez bien, mais qui m'a pris beaucoup de temps, ayant fait un brouillon pour une partie. — Commencé une lettre à Souter, en allemand, avec peine, étant fatigué...

7 janvier. Continué mon brouillon de lettre à Souter, pour lui répondre à une question de morale qu'il me fait.

9 janvier. J'aurais achevé ma lettre en allemand pour Souter si je n'avais été interrompu à 9 h. (Cette lettre prend du temps, parce qu'elle renferme une déduction philosophique et que, du reste, je fais mon possible pour être clair).

10 janvier. Fini ma lettre à Souter.

12 janvier. Commencé à copier ma lettre pour Souter.

13 janvier. Continué de copier et de corriger ma lettre pour Souter.

14 janvier. Presque achevé ma lettre pour Souter.

21 janvier. Pris des notes pour écrire à Rouge et commencé à lui écrire.

27 janvier. Écrit dans une lettre pour Rouge, interrompu par Perrin.

¹ C'est Druey qui souligne.

28 janvier. Resté le soir à la maison où j'ai écrit une lettre à ma mère¹... Je ne suis pas content de cette lettre.

2 février. Expédié ma lettre pour Rouge, que j'avais négligée depuis longtemps.

20 février. Reçu une lettre de Piguet. *Ce qu'il me dit contre la prolongation de mon séjour en Allemagne m'a toujours plus fortifié dans l'intention d'y rester.*

24 février. Médité sur l'arrangement de la lettre que je me propose d'écrire à Piguet relativement au plan que je me propose de suivre dans ma vie.

24 février. Écrit et mis à la poste une lettre très méchante et grossière pour Ammermüller, de Tubingen qui me redoit 7 fl. que je lui ai confiés pour *nourrir un billet de loterie* que j'ai acheté de lui, ce qu'il n'a pas fait et ce qui me fait perdre le lot (de 28 fl.) que ce billet aurait eu. Il y a longtemps qu'Ammermüller me mène par le nez.

28 février. Relu le brouillon d'une lettre que j'avais écrite à M. Briod. Médité sur celle que je me propose de lui écrire.

6 mars. Reçu de ma mère un group de 20 louis et une lettre où l'on me demande des conseils sur le partage de la succession de mon père. Réfléchi là-dessus; très préoccupé de cet objet, aussi très distrait à la leçon de Thibaut de 2 à 3. — Reçu d'Ammermüller les 7 fl. qu'il me devait et qu'il avait négligé de mettre à la loterie pour mon compte... Il se justifie prenant le rôle d'innocent, prétendant qu'il a payé, que ce qu'il me rend ne m'est pas dû, etc. Cette lettre m'a fait beaucoup de peine quoique j'aie ma conscience pure.

10 mars. Écrit une lettre et fait le paquet de l'argent pour l'envoyer à la *loterie* de Francfort.

11 mars. Fait un brouillon de lettre à ma mère où je lui parle de nos arrangements de famille, de la marche qu'il y aura à suivre, où je lui demande la communication d'un acte d'autorisation de la justice de paix afin que je puisse envoyer des instructions sur la marche à suivre et ma procuration dès que je serai majeur, 23 ans accomplis (depuis le 12 avril 1822).

P. MAILLEFER.

¹ C'est la lettre dont nous avons donné le plan plus haut.
